

# CAZAUX-PLAISANCE

Décembre 2014

Numéro 28

## HALTE-INFOS n° 2/2014



### NOUVELLES DE LA HALTE NAUTIQUE

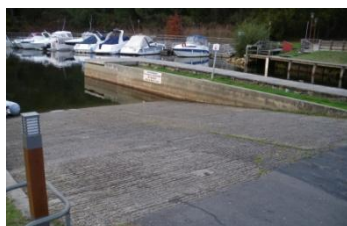
*L'équipe de CAZAUX-PLAISANCE vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année, et vous présente ses meilleurs vœux pour 2015, une bonne santé, de bonnes navigations au moteur à la voile en ski et pour toutes vos activités nautiques.*

Nouvelles  
de la Halte **pg1**

Nouvelles  
de la Halte **pg2**

Infos &  
Travaux **pg3**

Divers **pg4**



Au mois de novembre le niveau du lac est tellement bas, que les pontons ne risquent plus de dérailler, empêchant même certain quillard de sortir pour ne pas talonner.

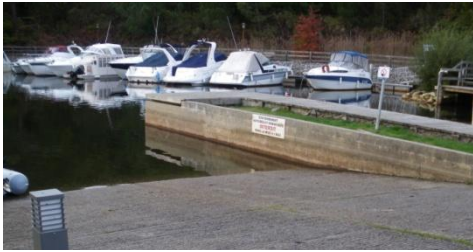
Les comptes rendus des AG du 25 juillet et du 21 août 2013 sont consultables sur le site :  
Cazaux-Plaisance à la rubrique Infos.  
[www.cazaux-plaisance.org](http://www.cazaux-plaisance.org)

Sur la photographie ci-contre, la nouvelle cabane et le ponton appartenant au Cazaux Ski-Club reconstruit, par les membres du club avec l'aide des services techniques de La Teste. Les tempêtes hivernales les avaient complètement détruits.

Sur le site de Cazaux-Plaisance, vous pouvez cliquer sur le logo Cazaux Ski Club pour accéder directement au site. →







### Attention à la marche !

En cette période de basse eau, les remorques descendent plus bas que d'habitude pendant les mises à l'eau, attention à la marche d'une hauteur de 80cm au bout du quai.

Les hauteurs d'eau du nouveau règlement devraient être de 21,10m (cruie) et 20,50m (étiage)

La hauteur d'eau est régulièrement relevée par Roger Malipier. Elle est consultable sur le site de Cazaux-plaisance dans la rubrique divers, ainsi que l'étude intégrée du canal des Landes 'source SIBA'.



Les tempêtes n'ont pas uniquement endommagé la cabane du Ski-Club, mais aussi les palplanches à la sortie du port. Des croix Saint André, piquets et bouées ont été mis en place afin de délimiter une zone sécurisée. Il est recommandé de s'éloigner du bord du chenal en attendant les travaux de remise en état qui auront lieu après la saison estivale ou début 2015. Il a été voté un budget de 300 000€ lors du dernier conseil municipal.



Les cartes et les règlements du lac de Cazaux Sanguinet sont consultables dans la rubrique 'divers puis informations réglementations diverses' du site Cazaux-plaisance.

[www.cazaux-plaisance.org](http://www.cazaux-plaisance.org)

Visité le Blog de Cazaux-plaisance

<http://blog.cazaux-plaisance.org/>

Nouvelle carte du lac partie girondine à l'entrée du port ainsi qu'à la descente de mise à l'eau. Une boîte aux lettres neuve a également été installée près de la capitainerie.



Le ber (2,3T) est disponible. Pour son utilisation afin d'effectuer les carénages et la maintenance de bateaux sur réservation et conditions, contacter le président Claude MULCEY.

Tél : 06 08 18 63 89

Prochamment sur le site [www.cazaux-plaisance.org](http://www.cazaux-plaisance.org) une rubrique annonces sera disponible afin d'avoir la possibilité de passer des annonces pour votre bateau : vente/recherche, puces nautiques.etc...

Le bulletin halte-infos vous sera envoyé par internet.

Ceux n'ayant pas internet continuerons à le recevoir en version papier en faisant la demande.

La régates **CAZAUX-PLAISANCE** a été disputée le dimanche 7 septembre 2014.

**1<sup>er</sup> prix** une VHF **Pétrole** sur J 70 de Thierry Maurice

**2<sup>ème</sup> prix** un tableau de nœuds marins **M&M** sur Neptune 625 de Yann Masse

**3<sup>ème</sup> prix** un tableau marin **Oups** sur Muscadet de Van Deth Emmanuel

Une trompette pour **le dernier sur Sortilège** MJ4 de Jean-Christophe Lavergne



## TRAVAUX RÉALISÉS SUR LA HALTE A LA DEMANDE DE L'ASSOCIATION

### Rappel de tous les travaux demandés par l'Association à la Mairie et ayant été exécutés

1. **La profondeur du chenal a été vérifiée par le S.I.B.A. : pas de risque de talonnage des quillards.**
2. Réfection de la route, le reste des parkings est comme avant, recouvert d'écorces de pin.
3. **Bornes de récupération des eaux grises et noires, demander un jeton à la capitainerie.**
4. Pose des portillons sur toutes les traques.
5. **Installation de la vidéosurveillance.**
6. Remplacement de toutes les **bornes électriques ( prises norme européenne NE)** et vannes d'eau des traques.
7. Déplacement du panneau Cazaux- Plaisance sur poteaux à l'entrée de la Halte Nautique
8. **Nettoyage des toilettes 2 fois par jour en juillet et août, et pose de poignées pour personnes âgées, et toilettes aux normes pour handicapés**
9. Réalisation de deux aires de stationnement, pour les véhicules et remorques de tous les plaisanciers y compris les non adhérents utilisant la mise à l'eau de la halte nautique, le long de la route devant la halte (risque d'enlèvement)
10. **Réalisation du faucardage et brûlage mensuel à l'année.**
11. Pose d'un **panneau de limitation de vitesse grand et lisible**

### Rappel des travaux demandés par l'Association à la Mairie et non réalisés

1. **Accès en toute saison à des toilettes, et à l'eau en périodes hors gel.**
2. **Un seul Guide de navigation du lac : pour les 3 communes, Cazaux, Sanguinet Biscarrosse réunissant les 3 réglementations.**
3. **L'ouverture de la capitainerie de 10h à 19h du 1<sup>er</sup> avril au 30 octobre W End compris**
4. **Aire de carénage suivant le code des ports obligatoire pour 2015 (zone Natura 2000).**
5. **Parking pour les plaisanciers face à la traque « F ».**
6. **Durcissement et stabilisation du parking voitures, les écorces s'avèrent inefficaces causant des ornières de l'automne au printemps.**
7. **Enlèvement ou déplacement des lampes fixées sur le quai, et surtout celle sous la grue de manutention qui est régulièrement cassée, et utilisée par certain plaisanciers comme taquet d'amarrage.**
8. **Pose de 3 taquets d'amarrage : sous la grue de manutention et du matron de matage pour les voiliers.**
9. **Pose de planches pour éviter que les bateaux ne s'abiment en glissant sous le quai lors des manœuvres de manutention sous les grues de sorties d'eau et de matage.**
10. **Demande la mensualisation de location annuelle d'AOT.**
11. **Signalisation routière pour la priorité aux sortants de la halte en haut de cote (notamment véhicule avec remorque) et piste piétonne, et poussette.**
12. **Demande d'un local club-house, à la Halte-Nautique pour l'association Cazaux-Plaisance et Ski-Club.**



Fontaine de régénération d'eau (radoub) en service à Rochefort

### Informations

1. Taxe Landaise de navigation à consulter sur le panneau Cazaux Plaisance devant la capitainerie. Nous sommes demandeurs d'une réduction de cette taxe pour les adhérents de Cazaux-plaisance, et du Ski-club de Cazaux
2. La navigation de nuit sur le lac est interdite en période de chasse nocturne au gibier d'eau, ainsi que les mardis et jeudis soir jours d'exercices militaires nocturnes
3. Il est recommandé en eau douce, d'utiliser des **anodes au magnésium**.
4. **Nouvel Arrêté relatif au matériel d'armement et de sécurité des bateaux de plaisance naviguant ou stationnant sur les eaux intérieures Arrêt du 11 avril 2012. JORF n°0109 du 10 mai 2012 page 8968, texte n° 184**
5. **Le président du Cazaux Ski-Club Pascal LEBRUN est membre de droit du C.A. de Cazaux-Plaisance**

**Nous remercions la mairie pour tous les travaux demandés par l'Association CAZAUX-PLAISANCE et ayant été réalisés.**



**Association Loi 1901**  
**Créée 28 juillet 1998 n°649**  
**à la Préfecture de la Gironde**  
**modifiée et publiée au JO du 23**  
**avril 2005 N°588**  
**Modifiée 21 oct 2011 sous le**  
**N° W336002226**

Messagerie :

[mulcey.claude@orange.fr](mailto:mulcey.claude@orange.fr)

Téléphone : **Claude MULCEY**

**Président**

**06 08 18 63 89**

**Rédaction : CAZAUX-PLAISANCE :**

**Joseph CAMPANELLA**

**Claude MULCEY**

**Roger MALIPIER**

**Thierry PAUVERT**

**Denis THOMAS**

**Yves RIBOT**

**Pascal LEBRUN** president du Ski-club

**Mail : [pascallebrun7401@neuf.fr](mailto:pascallebrun7401@neuf.fr)**



**Cazaux-Plaisance - membre de**  
**l'Union Nationale des Associations**  
**de Navigateurs de Gironde**

[www.unan33.fr](http://www.unan33.fr)

[www.unan.fr](http://www.unan.fr)



## **Rejoignez-nous en adhérant à** **CAZAUX-PLAISANCE** **Nous serons plus représentatifs** **et efficaces**

*L'association propose en concertation avec les autorités compétentes (en particulier municipales), et les autres associations pour :*

*- Informer du règlement intérieur de la Halte Nautique, de participer à sa diffusion et à sa compréhension auprès des usagers et le public fréquentant le lac de Cazaux.*

*- Préciser les droits et les devoirs respectifs des usagers permanents et occasionnels. L'association est membre de droit de la commission extra municipale.*

*- De façon générale, défendre et respecter les droits et intérêts légitimes des usagers de la Halte Nautique, de ses installations, de son environnement, et éventuellement les droits et devoirs associés à l'exercice des activités nautiques, de ceux naviguant sur le lac.*

*CAZAUX-PLAISANCE est l'interlocuteur auprès de la Mairie de la DTTM33 et de la base aérienne pour la réglementation et la navigation sur le lac. Et « est membre de la commission NATURA 2000FR 7200714 »*

***Cazaux-Plaisance lance un appel à candidature pour entrer dans le Conseil d'Administration.***

***Toutes les infos de l'association Cazaux-Plaisance sur le site internet ci- dessous:***

***Webmaster : Patrick RENON***

**[www.cazaux-plaisance.org](http://www.cazaux-plaisance.org)**

**[contact.bureau@cazaux-plaisance.org](mailto:contact.bureau@cazaux-plaisance.org)**